

# COMMUNAUTE DE COMMUNES ARIZE LEZE

## SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois, le 16 novembre à dix-huit heures trente, le conseil communautaire Arize Lèze, s'est réuni au siège de la communauté, sous la présidence de Monsieur COURNEIL Jean-Claude

Date de convocation : 09/11/2023
Nombre de membres en exercice : 46
Nombre de membres présents : 41
Nombre de procurations : 4
Votes pour : 42
Votes contre : 1
Abstentions : 2

**ETAIENT PRESENTS :** VANDERSTRAETEN François, SARDA Manuel (Artigat), ANTOLINI Dominique (La Bastide de Besplas), DUFOSSE Dominique (Les Bordes sur Arize), BAZY Jean-Marc (Camarade), COMMENGE Jean-Claude (Campagne sur Arize), ALLEN Vincent (Le Carla Bayle), MOREAUD Rosine (Castéras), COURTIAL Anne (Castex), MAURETTE Carole, ABIVEN Jacques (Daumazan sur Arize), BUFFA Roger (Durfort), BUSATO Philippe (Fornex), PANIFOUS Laurent, ARNAUD Véronique, CANTEGRIL Jean-Marc, COUSTURE Eliane (Le Fossat), DEJEAN Jean-Paul (Gabre), HUART Valérie (Lanoux), COURNEIL Jean-Claude, GRANDET Véronique, LLUIS Claude, BLANDINIÈRES Lydia, LABORDE Jean, DEDIEU Alain, GILAMA Marie, CASTAGNE Dominique (Lézat sur Lèze), BORDALLO Ramon (Loubaut), MARTINEZ Rolande, ROUMAT Guy, SUPERY Jean-Marc (Le Mas d'Azil), DESCUNS Lyliane (Méras), RUMEAU Colette (Monesple), GILLIOT Diane (Montfa), LASSALLE Yvon (Pailhès), MILHORAT Laurent (Sabarat), ALBERO Elisabeth (Sainte-Suzanne), BOY Francis, MALBREIL Agnès (Saint-Ybars), FALLICO Gaëtano (Thouars sur Arize), JALOUX Philippe (Villeneuve du Latou).

**ETAIENT ABSENTS :** /

**ETAIENT EXCUSES :** CAMPS Frédéric (Les Bordes sur Arize), SANS Jean-François (Le Carla Bayle), SACILOTTO Claudine (Lézat sur Lèze), BERDOU Raymond (Le Mas d'Azil), CAUHAPE Jean-Louis (Sieuras).

**PROCURATIONS :** CAMPS Frédéric à DUFOSSE Dominique, SANS Jean-François à HUART Valérie, SACILOTTO Claudine à BLANDINIÈRES Lydia, BERDOU Raymond à MARTINEZ Rolande.

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** VANDERSTRAETEN François

**Délibération n° 2023-101 Mise en ligne à la date du retour du visa**

**Objet : :SIGNATURE AVENANT 4 AU MARCHÉ « DESIGNATION D'UN BUREAU D' ETUDE POUR LA REVISION DU PLAN LOCAL D' URBANISME INTERCOMMUNAL POUR UNE EXTENSION SUR LES 27 COMMUNES DES VALLEES DE L' ARIZE ET DE LA LEZE »**

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire sa délibération en date du 16 décembre 2019 attribuant le marché « Désignation d'un bureau d'étude pour la révision du Plan Local d' Urbanisme Intercommunal pour une extension sur les 27 communes des vallées de l' Arize et de la Lèze » au bureau CITTANOVA SAS 74 Boulevard de la Prairie au Duc 44200 NANTES pour un montant HT de 217 100 € + l'option 1 à 2 500 € soit un total de 219 600,00 € HT.

La Communauté de Communes souhaite réaliser une étude de discontinuité dans le cadre de l'élaboration du PLUi. Le montant de cette prestation supplémentaire s'élève à 6 500,00 € HT soit 7 800,00 € TTC.

Le Président propose au conseil communautaire de valider l'avenant n° 4 du marché « Désignation d'un bureau d'étude pour la révision du Plan Local d' Urbanisme Intercommunal pour une extension sur les 27 communes des vallées de l' Arize et de la Lèze » pour un montant de 6 500,00 € HT.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré

- autorise Monsieur le Président à signer l'avenant n° 4 du marché « Désignation d'un bureau d'étude pour la révision du Plan Local d' Urbanisme Intercommunal pour une extension sur les 27 communes des vallées de l' Arize et de la Lèze » pour un montant de 6 500,00 € HT.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,  
VANDRESTRÆTEN François

Le Président,  
COURNEIL Jean-Claude